

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA MATANIE**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité régionale de comté de La Matanie tenue le 6 avril 2022 à 19 h 00 en la salle Rivière-Bonjour au sous-sol de l'Édifice de La Matanie**

Présences :

M<sup>mes</sup> Mylaine Bégin, maire suppléant de Sainte-Paule  
Josée Marquis, maire de Saint-Adelme  
Francine Ouellet Leclerc, maire de Saint-Jean-de-Cherbourg  
MM. Michel Caron, maire de Saint-Ulric  
Steve Castonguay, maire de Saint-Léandre  
Rémi Fortin, maire de Saint-René-de-Matane  
Jonathan Massé, maire de Grosses-Roches  
Eddy Métivier, maire de Matane

Absences :

M<sup>me</sup> Christine Pelletier, maire suppléant de Sainte-Félicité  
M. Dominique Roy, maire de Les Méchins

Les membres présents forment le quorum. La séance est tenue sous la présidence de monsieur Steve Castonguay, préfet suppléant et maire de Saint-Léandre. Le directeur général adjoint, monsieur Olivier Banville, est aussi présent. La séance est tenue avec enregistrement audio pour fin de publication.

Le préfet, monsieur Andrew Turcotte, la directrice générale et greffière-trésorière, madame Line Ross, ainsi que le maire de Baie-des-Sables, monsieur Gérald Beaulieu, assistent par zoom.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance, constatation de l'avis de convocation et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résultat des soumissions et octroi de contrat suite à l'appel d'offres public pour la modification de la ventilation de l'édifice administratif de la MRC
4. Période de questions
5. Fermeture de la séance

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE, CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

La séance est ouverte et le quorum est constaté.

**RÉSOLUTION 212-04-22**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**CONSIDÉRANT QUE**, suite à l'appel des présences, les membres du Conseil présents forment le quorum et constatent l'avis de convocation transmis pour la tenue de la séance extraordinaire;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Rémi Fortin et résolu à l'unanimité :

**D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.**

ADOPTÉE

**RÉSOLUTION 213-04-22**

**RÉSULTAT DES SOUMISSIONS ET OCTROI DE CONTRAT SUITE À L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA MODIFICATION DE LA VENTILATION DE L'ÉDIFICE ADMINISTRATIF DE LA MRC**

**CONSIDÉRANT** la résolution numéro 107-02-22 autorisant le processus d'appel d'offres public par SEAO pour la fourniture de services en construction relatifs aux travaux de modification de la ventilation de l'édifice administratif de la MRC de La Matanie;

**CONSIDÉRANT** les modalités prévues au devis d'appel d'offres;

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public sur SEAO et les propositions reçues, excluant les taxes, des soumissionnaires suivants :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Montants (avant taxes)</b>
Duotech Construction	228 000 \$
Construction René Bouchard	238 750 \$

**CONSIDÉRANT QU'**après analyse, Construction René Bouchard a soumis la plus basse soumission conforme;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet s'inscrit dans une volonté d'amélioration de la qualité de l'air dans les locaux appartenant à la MRC;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par monsieur Eddy Métivier et résolu à l'unanimité :

**D'**accepter la proposition de Construction René Bouchard au montant de 274 502,81 \$, taxes incluses, et autoriser la signature d'un contrat aux conditions convenues au devis;

**D'**utiliser la subvention COVID-19 du MAMH pour défrayer les coûts du projet;

**QUE** le préfet, monsieur Andrew Turcotte, ou le préfet suppléant, monsieur Steve Castonguay, et la directrice générale, madame Line Ross, ou le directeur général adjoint, monsieur Olivier Banville, soient et sont autorisés à signer tout document requis pour et au nom de la MRC de La Matanie.

ADOPTÉE

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

---

## **RÉSOLUTION 214-04-22**

### **FERMETURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Rémi Fortin et résolu à l'unanimité de fermer la séance.

ADOPTÉE

*(signé)*

---

Le préfet suppléant,  
Steve Castonguay

*(signé)*

---

Le directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint,  
Olivier Banville, urb.

*Je, soussigné, Steve Castonguay, préfet suppléant de la MRC de La Matanie, ayant signé le présent procès-verbal, reconnaît et considère avoir signé toutes les résolutions qui y sont contenues.*

*(signé)*

---

*Le préfet suppléant,  
Steve Castonguay*